



VIE DÉMOCRATIQUE

## Recensement partiel de la population

Les Guérandaises et les Guérandais sont recensés tous les ans par sondage sur la base d'un échantillon de 8 % des logements de la ville, tirés au sort par l'Insee.

*Publié le 21 janvier 2020*

Jusqu'au 22 février 2020 inclus, 5 agents recenseurs recrutés par la Ville (de gauche à droite sur la photo : Anne LE GOUARD, Dominique BERTHIER, Bénédicte BROCHARD, Julie BASILE et Ingrid TENAILLON) se présenteront à votre domicile. Munies d'une carte officielle, elles vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

En effet, la réponse par Internet, mode de collecte privilégié, permet d'éviter un second passage. Il est plus rapide et respectueux de l'environnement et ainsi moins coûteux. Bien évidemment, si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser un questionnaire papier. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs car il est primordial que chacun participe au recensement de la population !

C'est un geste civique, obligatoire et utile qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.



Ville de  
**Guérande**

### HOTEL DE VILLE

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h